COMMUNE DE BAVOIS

PREAVIS MUNICIPAL NO 12 / 2017 EN SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 13 JUIN 2017

OBJET : STAP

Historique

Notre station de refoulement des eaux usées située sous le pont de la gare CFF a été construite en 1994.

En début d'année, nous avons constaté que l'une des cuves était percée, ce qui a obligé la Municipalité à prendre la décision de ne travailler qu'avec la seconde cuve qui donne également des signes de faiblesse. Nous avons été obligés de prendre les devants dans l'urgence afin d'assurer l'évacuation des eaux usées du village. Plusieurs alternatives ont été étudiées et il a été décidé d'installer une cuve neuve à côté de la station de relevage actuelle.

Le montant total des travaux est devisé à environ fr. 130'000.-. Ce montant sera financé pour fr. 60'000.- par un prélèvement sur le fond de réserve épuration et le solde d'environ fr. 70'000.- par la trésorerie communale courante avec un amortissement sur 15 ans.

Conclusion :

En conclusion, la Municipalité invite le Conseil communal à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal,

- vu le préavis municipal ci-dessus,
- considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour,
- ayant entendu le rapport de la commission de gestion et finances

Décide :

- de valider la décision prise par la Municipalité de remplacer la cuve de la STAP
- d'autoriser la Municipalité à prélever la somme de fr. 60'000.- du fond de réserve épuration
- d'autoriser à financer le solde d'environ fr. 70'000.- par la trésorerie courante
- d'autoriser l'amortissement du solde sur 15 ans
- de décharger la commission de gestion et finances de son mandat.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic — La Secrétaire

Thierry Salzmann — Carole Pose

Bavois, le 8 mai 2017